

« Rabaska... le "forcing" des consciences à coups de gros budgets »

Luc Archambault

Peintre, sculpteur, céramiste et citoyen

(À Pierre-Paul Noreau)

Votre éditorial du 1^{er} février sur le projet Rabaska m'étonne. « Le ton a changé et c'est tant mieux », dites-vous. Puis, à propos des « jusqu'au-boutistes » — on suppose que vous voulez parler de ceux qui opposent à la désinformation des multinationales de

l'énergie fossile des arguments crédibles —, vous dites sans rire, « ... il serait totalement inadmissible que le processus démocratique soit kidnappé par une minorité aussi agissante que vocale,

et qu'ainsi, la vérité se résume à une seule version des faits ».

La tonitruante et envahissante campagne de presse et de tordage de bras déployée ces derniers jours par cette nouvelle direction au dossier chez Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France, — dont vous saluez la crédibilité et le doigté — montre que si le ton a changé, la méthode reste la même : *forcing* des consciences et gros budgets à l'avenant pour publiciser un même projet tout aussi *question-*



Luc Archambault



ARCHIVES LE SOLEIL

L'artiste-peintre Luc Archambault dénonce la façon dont les promoteurs du projet Rabaska mènent leur campagne d'information. Il critique notamment les « photos aériennes qui ne montrent rien de ce que l'on pourra effectivement voir "de visu" sur les battures sud du fleuve ».

nable, forces, infographies et belles photos aériennes à l'appui, aussi belles que trompeuses. Est-ce là l'élévation qui nous manquait pour que les citoyens prennent les bonnes décisions quant à leur avenir énergétique et celui de leurs environnements actuels et futurs ? Des photos aériennes qui ne montrent rien de ce que l'on pourra effectivement voir *de visu* sur les battures sud du fleuve. Vu de l'espace, la pire des installations industrielles sur bord de mer ou de fleuve océan, comme notre Saint-Laurent, paraîtrait tout aussi belle si quadri-

chromiquement et si superbement étalée à grandeur des pages de nos aimables quotidiens. Est-ce cela qui vous rassure ?

Si le ton a changé, la méthode de sur-enchère propagandiste, elle, n'a pas changé. Les *hénarques* budgets publicitaires de ces multinationales de l'énergie contre les maigres et bénévoles tracts de citoyens vous semblent être un « mieux ». Je ne suis pas expert en écologie, mais l'artiste-peintre que je suis ne peut que constater que les experts en mercatique des multinationales sont très efficaces pour désin-

former comme ils l'ont fait dans les journaux ces derniers jours. Rien que cela m'incite à douter du contenu de leurs autres expertises.

QUELS EXPERTS ?

Bref, vous nous demandez de faire confiance aux experts. Lesquels ? Je m'insurge contre les innombrables et antidémocratiques réunions « d'information » organisées par les multimilliardaires promoteurs. Le minimum serait qu'une organisation indépendante réunisse sur l'estrade non seulement les promoteurs mais aussi ceux qui questionnent le projet. Il faudrait aussi que les moyens et les outils de présentation des arguments, — Power Point, infographies, films, photos et autres montages — ne soient pas réservés au seul côté de la clôture (que l'on va ériger bientôt sur les terres de Lévis). À cet égard, on est bien loin du compte.

Par ailleurs, mon atelier-résidence est à Saint-Étienne-de-Lauzon, dans la nouvelle ville de Lévis, que vous voulez désormais inclure dans un référendum portant sur la question alors que le site est à la limite des municipalités Lévis-Beaumont. La logique est boiteuse : selon cette logique, pourquoi ne pas inclure les municipalités de Québec, l'île d'Orléans et Beauré dans ce référendum qui pourrait éventuellement renverser celui tenu à Beaumont ? Sainte-

Foy n'est pas plus éloignée du site que ne l'est mon habitation ? Pour noyer le poisson, on ne s'y prendrait pas autrement. Si toute la région est concernée, qu'on donne au citoyen autre chose que des belles photos aériennes pour s'informer. Qu'on l'informe vraiment.

Vous rappelez-vous l'implantation de la raffinerie d'Ultramar à Saint-Romuald ? Moi, oui. Ce n'était pas si mal au début... À peine une petite installation pointait derrière un boisé montagneux. Voyez aujourd'hui ! Il en sera de même ici, malgré le rabâchage de Rabaska.

Ici, les moyens sont démesurés, on ratisse désormais très large. Si, comme vous le dites, « Rabaska est encore bien loin d'avoir remporté son pari d'installer un port méthanier à Lévis », la récente donne me semble contredire cette assertion. Il y aura un port méthanier dans la région, qu'on le veuille ou non. Je le déplore, mais je ne vois pas comment ceux que vous appelez les « jusqu'au-boutistes » auront les moyens de contrer cette multimillionnaire et tous azimuts offensive.

Sera-ce pour notre plus grand bien ? Je ne saurais le dire, mais à voir comment nous gérons nos forêts, notre morue, je ne vois pas pourquoi nous gérons mieux nos environnements et nos installations énergétiques !

POINT DE VUE

« Prendre des décisions, sans rigueur et dans le flou... »

Luc Archambault

*Peintre, sculpteur, céramiste et citoyen**(À Pierre-Paul Norveau)*

Je suis consterné par votre analyse concernant le référendum, ne vous en déplaise, « hâtif », que veut tenir le maire Jean Garon à Lévis pour faire approuver par la population le projet de port et de terminal méthanier Rabaska. Votre conception de la démocratie que votre argumentaire suppose indirectement me sidère. Mais vous n'êtes pas le seul observateur prônant ce genre de démocratie étriquée. La raison parfois a ses raisons que la raison ne connaît pas...

Vous dites : « Les promoteurs refusent d'engager des sommes importantes pour lancer leur projet, sans avoir au préalable la certitude d'un aval des citoyens ». Je ne crois pas, contrairement à ce que vous dites, qu'il s'agit là d'une « réalité du monde des affaires ». Au contraire, constamment les promoteurs du milieu des affaires investissent des sommes colossales sans avoir « la certitude d'un aval des éi-

toyens », leurs clients... Il s'agirait plutôt d'une première. D'un souhait, que s'empressent d'exhausser le maire Jean Garon et vous-même à sa suite. Y acquiescer aussi rapidement me semble tout sauf raisonnable. Je dirais qu'il s'agit là d'un précédent dangereux pour la démocratie.

PROCESSUS ESSENTIEL

Les « coûteuses » études d'impacts et environnementales permettent aux experts, aux instances gouvernementales, de prendre une décision éclairée. Le processus est coûteux parce qu'il est rigoureux, pointu, spécifique, exhaustif. Même s'il est coûteux, les experts, les gouvernements le jugent essentiel pour leur permettre d'être en mesure de prendre les bonnes décisions.

En refusant aux citoyens cette information que, par ailleurs, vous considérez essentielle aux experts, vous considérez comme valable le fait qu'on puisse prendre des décisions à même des informations obtenues de façon incomplète, sans rigueur et

dans le flou. Valable qu'on approuve la construction de sa maison sur la foi de plans qui n'auraient pas été étudiés, approuvés, par des ingénieurs compétents. Valable qu'on signe des contrats avant qu'ils aient été étudiés par son notaire ou ses avocats, voire complètement rédigés.

Nos élites en ce moment, dont vous êtes, sont en train de se forger une conception de la démocratie à la carte fort dangereuse et qui remet en question le principe même de la souveraineté du peuple. Les élus du conseil municipal, que vous appuyez, demandent au peuple de déléguer sa souveraineté aux bons soins des experts derrière qui ils se cachent. Le peuple n'est plus souverain dans cette conception de la démocratie qui refuse au peuple le fait d'être décisionnel. Ses verdicts référendaires, fondés sur une information incomplète, ne sont plus qu'une carte d'accès aux études approfondies des experts, des instances gouvernementales.

Pour que le peuple soit effectivement souverain et décisionnel, il lui faut dé-

tenir les outils du souverain, ceux que le souverain (ici les experts, les gouvernements) exige détenir, à savoir des études complètes et rigoureuses, parce que sans elles il ne pourrait pas prendre de décisions en toute connaissance de cause. S'il ne le peut pas, en vertu de quoi le peuple pourrait-il, lui, prendre des décisions éclairées ? Parce qu'il est omniscient ? Parce qu'il a la science infuse ? Quelle raison peut se résoudre à telle déraison ?

LE PEUPLE PEUT JUGER

La seule raison, c'est le mépris ! La méfiance envers l'intelligence du peuple ! Envers sa capacité de prendre la bonne décision ! La réticence à lui accorder sa pleine et entière souveraineté !

Qu'est-ce qui empêcherait le peuple d'approuver un bon projet au terme du processus d'analyse rigoureux et « coûteux » des experts gouvernementaux menant aux audiences du BAPE, entre autres ? Pourquoi supposer qu'en bout de ligne il serait forcément contre ? Pourquoi supposer

qu'il pourrait être forcément contre, comme s'il s'amusait à l'être, comme si ses prises de décisions étaient d'emblée aléatoires, capricieuses ? Comme s'il était incapable de prendre les bonnes décisions... Comme s'il fallait le préserver de lui-même ! Comme si seuls les experts en conseils pouvaient, eux, être raisonnables... Les mêmes experts qui ont permis que l'estuaire du Saint-Laurent soit vidé de ses poissons, que se « vioquent » nos artères, se réchauffent nos étés et nos hivers...

Pourquoi est-ce plus risqué pour Rabaska d'obtenir l'aval du peuple « une fois seulement les études environnementales et les audiences publiques complétées » comme vous le souhaitez « dans un monde idéal », que d'obtenir celui des experts et des « nombreuses instances gouvernementales » ? Le monde des affaires n'est-il pas justement spécialiste de la gestion des risques ? N'est-il pas encore ici question de socialiser les risques et de privatiser les profits ? Effectivement, comme vous le dites, place au débat « organisé » !

OPINION DU LECTEUR ET ACTUALITÉS LOCALES



Votre opinion

Vérité et mensonge

Cher monsieur, votre texte intitulé « Avis aux citoyens » et publié dans le Journal de Lévis du 30 mars 2005 est étonnant. Vous commencez par accuser vos opposants de faire ce qu'ils vous accusent de faire pour ensuite dire que « C'est totalement faux ». Et, je suis d'accord avec vous. À sa face même, il est faux de prétendre que le fait d'être, pour un contribuable de Lévis, le sujet d'expropriation par vos bons soins soit un argument en mesure de les convaincre de s'opposer au projet de Rabaska. C'est tout le contraire, et ce dont on vous accuse, c'est de forcer des ententes dites de « gré à gré »

en faisant valoir la possibilité d'expropriation. Une éventualité peu réjouissante capable de faire réfléchir sérieusement les propriétaires dont vous voulez le bien, pour pas trop cher, compte tenu des profits que vous comptez faire à la suite de l'implantation de votre projet. Vous le savez bien puisque l'argument a convaincu comme vous nous le dites, ± 90% de l'objectif... La vérité que vous appelez de vos vœux, c'est que plusieurs citoyens, tel que rapporté par un conseiller municipal lors de l'Assemblée du conseil de la ville de Lévis tenue hier, se sont plaints de ce que vos gens, lors d'une réunion dite « d'information », leur aient fait valoir le fait que leur offre ferme d'achat pourrait bien être beaucoup plus généreuse que celle issue d'un coûteux processus d'expropriation... forcément... Tout le reste de votre texte vise ensuite à faire la promotion de cette éventualité là où ça compte,

afin d'être bien sûr que le message soit bien compris par le 10% des propriétaires qui, Ô miracle ! résistent encore à vos « généreuses » offres. Vous en rajoutez en invitant les gens à vous contacter pour en recevoir d'autres aussi « généreuses », vous permettant ainsi de faire table rase tout autour de votre projet. Ce qui ce faisant met la table, en dépit de vos dénégations, à de futurs développements industriels d'expansion ou connexes à vos installations. Ceux qui dans 10 ans se retrouveront 1,5km plus loin, comme aujourd'hui en bordure d'Ultramar, tant pis pour eux... « Après moi le déluge. Vive Rabask'GAZ ! » La question étant de savoir maintenant si ces menaces ont été ou sont encore faites par vos gens non pas seulement à des propriétaires sujets à d'éventuelles expropriations, mais aussi, par mégarde ou intentionnellement, à d'autres qui ne le seraient pas. À vous de nous le dire.

À moins qu'une enquête ne soit désormais nécessaire à cet égard... du reste, ne serait-il pas temps d'y songer ? Le « gré à gré » ici n'est-il pas une vue de l'esprit ?

Luc Archambault

Peintre, sculpteur, céramiste et citoyen

La dérive propagandiste

Par **Luc Archambault**

(L'auteur est un peintre, sculpteur et céramiste de Saint-Étienne-de-Lauzon.)

*Monsieur Jean-Claude L'Abbée,
Éditeur et chef de la direction*

Le 27 mai 2005, dans la page éditoriale (p. 13) du *Journal de Québec*, sous le titre méprisant «Les 'oiseaulogues'», vous avez osé prendre fait et cause pour le projet Rabaska en reprenant le mot à mot des élites économiques de la région qui tentent de nous faire croire que l'opposition à l'implantation d'un port et terminal méthanier à 500 m d'une zone moyennement peuplée est le fait d'obscurs «groupuscules» et «d'une minorité qui veut conserver des privilèges au détriment des intérêts de la collectivité». Votre parti pris évident va plus loin que tous les autres observateurs qui ont au moins la décence de prétendre attendre les conclusions des audiences du BAPE. Mais il n'y a rien de surprenant à cela, car déjà le 1er avril, dans la même page 13, Annie Saint-Pierre avait elle aussi tancé les opposants et appuyé le référendum hâtif de M. Garon.

Pendant ce temps, votre *Journal* minimise l'ampleur de l'opposition en n'accordant aux opposants que la portion congrue d'une couverture journalistique équitable. Une étude attentive pourrait le prouver. À titre d'exemple, en voilà un qui me concerne directement, à savoir, le peu d'attention accordé dans vos pages à la mobilisation des artistes (Les Zapartistes, Polémil Bazar, Bob Walsh, Guy Bélanger et le soussigné), qui ont fait d'un spectacle-bénéfice tenu le 23 mai dernier à l'Auditorium du cégep de Lévis, un grand succès de foule et un succès financier (±750 personnes et ±25 000 \$).

Historiquement et jusqu'à tout récemment, votre *Journal* n'avait pas cru bon instituer de page Éditoriale ni de page Opinions, fidèle en cela à la philosophie de son fondateur qui n'y voyait pas d'intérêt financier. J'ai été le premier à applaudir ce changement nécessaire et veux bien croire qu'il vous faille désormais apprivoiser les tenants et aboutissants d'une telle pratique, mais cela n'excuse pas la dérive propagandiste que consacre la publication, aujourd'hui, du premier volet d'un reportage d'Annie Saint-Pierre (la même qui en page éditoriale avait pris fait et cause pour le promoteur) qui, grâce à vos bons soins et à la «Bourse de l'éditeur 2005», a été dépêchée à grands frais en France, avec un photographe, pour faire la défense et illustration des argu-

ments du promoteur de Rabaska en mettant en vedette de manière tout à fait biaisée, le port et terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne sous le titre: «Le 'Rabaska' français. Sécuritaire et payant!» (On pourra revenir plus en détail une autre fois sur le fond de son «reportage»...)

Il y a d'une part la liberté de presse qui vous autorise à prendre une position éditoriale dans les dossiers qui vous préoccupent, mais il y a d'autre part l'éthique journalistique et l'équité dans le traitement de la nouvelle. Le *Journal de Québec* vient aujourd'hui de basculer dans une dérive dangereuse. Celle qui consiste à assujettir le traitement de la nouvelle à des prises de position éditoriales (même si votre page n'en porte pas le nom).

Si le projet Rabaska a fait la une des médias de la région et n'a que peu été traité dans la presse nationale montréalaise, ce fait nouveau risque tout autant de passer inaperçu. Cependant, ces médias nationaux auraient tort ne de pas s'intéresser cette fois à l'arrière-pays et à cette première, car si c'est bon pour le *Journal de Québec*, pourquoi ne le serait-ce pas pour le *Journal de Montréal* dans un autre dossier, maintenant ou plus tard?

Je proteste énergiquement et dépose par la présente une plainte aux autorités compétentes, dont le Conseil de presse. En effet, à l'inverse, quelle crédibilité accorderiez-vous à un(e) journaliste qui serait auteur(e) d'un reportage semblable et qui aurait, quelques semaines plus tôt, pris publiquement fait et cause dans une page éditoriale ou ailleurs pour les opposants à Rabaska? Une certaine distance n'est-elle pas de mise? Or, il est évident que ce reportage biaisé est officiellement endossé par votre direction: titre et photo en première page, annonces préliminaires dans les jours précédents, deux pages complètes avec photos, et suite à venir... Comment expliquer pareille bourde? J'en suis pantois.



Luc Archambault